

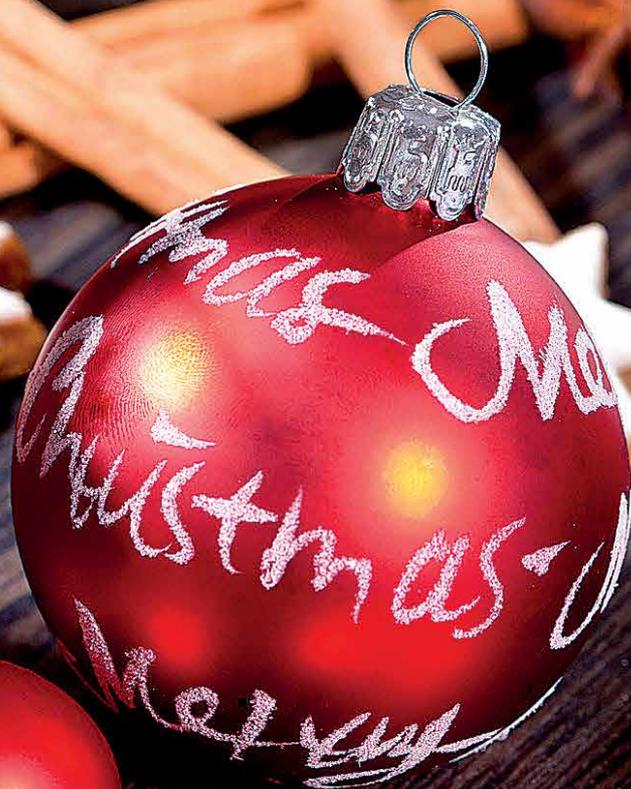
Opération solidarité optique ■ Cérémonie du 5 décembre

SAINT-BRICE



mag

*Joyeuses
fêtes*



À l'intérieur, votre
calendrier 2014
de collectes
des déchets
ménagers

Édito



Une fin d'année
en lumière
et en couleurs

AGENDA	p 3
DOSSIER Les festivités de Noël	p 4-8
PORTRAIT L'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice	p 9
URBANISME Plan local d'urbanisme	
ACTUALITÉS Avec la neige, soyez vigilants !	p 10
TRAVAUX Zoom sur la rénovation du centre de loisirs de la Plante aux Flamands	
SÉCURITÉ Cambriolage, les bons réflexes	p 11
COMMENT ÇA MARCHE ? Le recensement	p 12
SOLIDARITÉ Opération lunettes gratuites	p 13
VIE DE QUARTIER Visite de quartier du 19 octobre	p 14
RETOUR SUR Les événements d'octobre et novembre	p 15-17
VIE POLITIQUE Expression des différents groupes	p 18
À SAVOIR Informations pratiques	p 19

D'aussi loin qu'il m'en souvienne, pour moi, Noël a un parfum d'enfance.

L'odeur du vin chaud et des petits chocolats de Noël, le goût délicieusement exceptionnel de rester éveillé jusque tard dans la nuit, le goût savoureux d'une famille réunie...

Noël a le goût de l'enfance...

Mais Noël a aussi les yeux de l'enfance : la lumière des bougies, les illuminations dans la ville et les guirlandes dans les maisons qui viennent donner à cette fin d'année, une touche particulière.

Cette période est attendue par petits et grands avec, comme chaque année notamment, notre marché de Noël.

Samedi 14 et dimanche 15 décembre, tout est prévu pour qu'on passe une journée festive auprès de nos enfants émerveillés par la présence du père Noël dans la halle du marché, place de l'église : des animations gratuites, un marché, des ateliers créatifs, des jeux, des photos, des animaux, des illuminations...

J'espère que ce mois sera festif et agréable pour tous les Saint-Briciens, nous vous attendons nombreux sur toutes nos animations quel que soit votre âge, il y en aura pour tout le monde.

Sachez bien sûr que la solidarité est au cœur de ce mois de décembre : le Téléthon qui, j'espère, va atteindre des promesses de dons supérieures aux années précédentes ; le centre communal d'action sociale qui met tout en œuvre pour que tout le monde en profite et que personne ne soit oublié lors de ces festivités.

À toutes et à tous, joyeux Noël et bonnes fêtes de fin d'année !

Votre Maire,
Alain Lorand

« Noël n'est pas un jour, ni une saison,
c'est un état d'esprit »

JOHN CALVIN COOLIDGE (1872-1933)
30^e Président des États-Unis

Voter aux prochaines élections en 2014

Afin de participer aux élections en 2014, il est indispensable de s'inscrire sur les listes électorales avant le



31 décembre 2013. Déménagement, changement d'adresse, une vérification s'impose si vous n'avez pas fait les démarches. Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2014 sont également concernés. Pour l'occasion, la mairie vous accueille comme chaque année, jusqu'au 31 décembre aux heures habituelles d'ouverture (fermeture le mardi 24 décembre après-midi). Alors n'attendez pas l'affluence des derniers jours. Présentez-vous à l'accueil de la mairie, muni d'une pièce d'identité ou d'un passeport en cours de validité ou périmés depuis moins d'un an et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

- Élections municipales : 23 et 30 mars 2014
- Élections européennes : 25 mai 2014

Rens. au 01 34 29 42 00

Vendredi 6 et samedi 7 décembre

Téléthon

Multiples manifestations au CCS Lionel Terray et sur la Ville.

Programme dans le magazine du mois de novembre et sur www.saintbrice95.fr.

Rens. au 01 34 19 40 90 ou 06 87 36 08 18



Mardi 10 décembre

Café littéraire

Venez à la rencontre de l'écrivain Patrick Macquaire qui présente son livre « Le cercle des homards ».

À 20 h 30, Compta sup, 1 avenue de la division Leclerc
Rens. au 06 31 97 59 59

Du 10 au 19 décembre

Exposition sur l'Olympisme « Affiches des jeux olympiques d'hiver »

21 panneaux réalisés par le Comité départemental olympique et sportif (CDOS).

Des visites scolaires sont proposées en semaine.

Entrée libre du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. CCS Lionel Terray
Rens. au 01 39 33 01 90

Samedi 14 décembre

Don du sang

Les donateurs de sang sont invités à se présenter le plus tôt possible.

De 12 h à 17 h, préau de l'école Jean de la Fontaine

Dimanche 15 décembre

Cross des sangliers

Organisé par l'association Saint-Brice athlétisme. Pour adultes et enfants.

Départ des courses de 9 h 30 à 11 h 15. Les trois premiers de chaque catégorie monteront sur le podium et une récompense sera remise à chaque arrivant.

Un Kid cross sera couru par équipes de 8 à 10 participants. Les meilleures équipes seront celles qui auront comptabilisé le plus de tours en quatre minutes.

Pour le détail des courses et les tarifs :

www.saint-brice-athletisme.org

Stade Léon Graffin

Rens. au 06 80 25 62 49

Lundi 16 décembre

Découverte de l'hindouisme

L'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice vous propose un débat autour de la « religion des Védas », bien antérieure à l'hindouisme, animé par J.C. Emériau (responsable du temple Radha Krishna de Sarcelles).

À 20 h, Maison des associations

5 bis rue de la Forêt

Rens. au 01 39 90 20 36

Mardi 17 décembre

Relaxation musicale pour les futures mamans

Bientôt maman ?

Venez vous détendre pendant une heure en musique, en compagnie d'une sage-femme.

À 14 h 30, CCS Lionel Terray

Réservation au 01 39 33 01 85



Judi 19 décembre

Audition de Noël des élèves du conservatoire Claude Debussy

À 19 h, salle Berlioz du CCS Lionel Terray

Vendredi 20 décembre

Soirée

Hotte à la ludothèque

Voit en page 6

Vendredi 20 décembre

Soirée APAE

L'association APAE a le plaisir de vous convier à son repas de fin d'année, lors duquel, bonne humeur et nombreuses animations seront garanties. Vos places sont à réserver avant le 15 décembre, au tarif de 20 €/adultes et de 12 €/moins de 16 ans.

À 19 h, salle La Vague (à côté de la Maison des associations), 5 rue de la Forêt

Rens. et réservation au 06 75 68 47 34 ou 09 83 68 19 28



Vendredi 20 décembre

Le livre de la jungle

Voit en page 8

Samedi 21 décembre

Un p'tit régime pour le Père Noël

Voit en page 6

Samedi 21 décembre

Visite de quartier

Parcours : rue Pierre Salvi (résidence), rue de la Cité de la mairie, allée des Fougères, allée Chanteclair

Départ : 10 h parking de la résidence des écoles

Rens. au 01 34 29 42 05

Dimanche 22 décembre

Sortie familiale à Chantilly

Le Poney club de la Sapinière organise une sortie en famille au domaine de Chantilly. Lors de cette journée, vous assisterez au spectacle de Noël

« La petite fiancée des neiges » (conte russe) et pourrez visiter le Musée du Cheval, rénové.

Tarif : 19 €/adulte et 12 €/enfant (de 3 à 17 ans).

100 places sont disponibles, à réserver avant le 10 décembre avec votre règlement.

14 h 30, début du spectacle

Rendez-vous sur place à 13 h 45

Domaine de Chantilly, rue Connétable

60500 Chantilly

Rens. et réservation au 01 39 90 11 58

Dimanche 29 décembre

Stage de Zumba

Le Foyer club de l'amitié vous propose un stage de Zumba avec Shirley pour que les fêtes restent un plaisir...

De 15 h à 16 h 30

Tarifs : 10 €/adhérents et 12 €/non adhérents.

De plus, jusqu'à Noël, le FCA met en place des stages de danse orientale pour les enfants, ainsi que des ateliers chorégraphiques de flamenco. Tarif : 6 €.

Danse orientale : les mercredis de 18 h à 19 h

Flamenco : les mercredis de 19 h à 20 h

Au FCA, 4 rue Jean-Jacques Rousseau

Rens. et inscription au 01 39 92 51 14

Du 7 au 21 janvier

Exposition sur les enluminures

Les passionnés de l'Atelier Encadrement s'appliquent à retrouver des méthodes anciennes en exécutant de belles reproductions ou en travaillant sur des créations personnelles en s'inspirant de manuscrits d'époque.

Permanence de l'exposition du lundi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h au CCS Lionel Terray

Rens. au 01 39 33 01 90

Samedi 18 janvier

Yennayer 2964, jour de l'an berbère

L'Association socioculturelle franco-berbère Jean Amrouche organise un méga couscous pour fêter le jour de l'an berbère.

Réservation obligatoire au 06 02 30 31 34 ou ascfb95350@hotmail.fr

Vigilance : faux éboueurs... et vraies arnaques

Chaque année des individus se font passer pour de faux éboueurs (parfois vêtus du gilet jaune fluo pour plus de crédibilité).

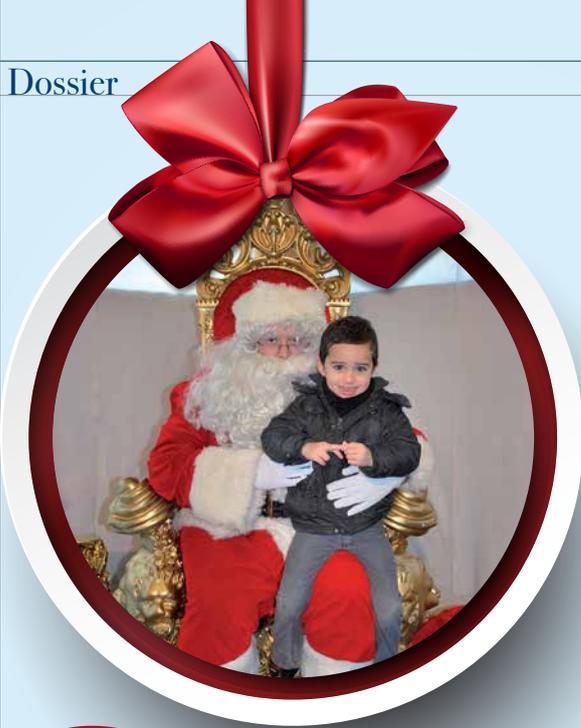
Soyez vigilant, c'est une arnaque. Le SIGIDURS interdit formellement toute demande de contribution financière aux administrés. Si vous êtes sollicités par des agents se présentant sous le nom de VEOLIA, SEPUR ou même SIGIDURS, ne répondez pas à leur sollicitation.

Samedi 14 et dimanche 15 décembre

Animations et Marchés de Noël

Voit en pages 4 à 8





Pour ne rien manquer des fêtes de Noël

Pour profiter pleinement de la féerie de Noël un peu en avance, ne manquez pas un mois de décembre riche en animations, à savourer sans modération...



A
comme

Animations de Noël gratuites

Pas besoin de faire des kilomètres à travers toute la France pour profiter de la féerie des animations et autres marchés de Noël... Restez à Saint-Brice **le samedi 14 décembre**: vous pourrez ainsi profiter, peut-être pour la 3^e année consécutive, des animations gratuites organisées par la Ville à destination des petits et des grands. Au programme de cette journée, les agents des services municipaux, le maire et son équipe municipale vous accueillent avec le sourire, joie et bonne humeur pour partager des instants de bonheur, de convivialité, d'émerveillement pour certains... On vous attend nombreux avec des animations incontournables et quelques surprises.

● Toute la journée, le Père Noël vous attend

On a beau dire, le Père Noël n'est pas seulement l'ami des enfants. La preuve en est que, durant cette journée, le photographe prendra aussi bien les petits que les grands ou toute la famille. Mais seuls les petits gourmands se verront offrir le petit sachet de chocolats (dans la limite du stock disponible de la hotte du Père Noël). Alors soyez prompt au rendez-vous...

Vous repartirez également avec votre photo souvenir que vous agrémenterez peut-être avec le cadre confectionné par votre bout'chou au stand des ateliers créatifs.

Et pour parfaire cette journée, les enfants pourront enfin écrire au Père Noël et déposer leur missive dans sa boîte aux lettres personnelle.

● Ateliers créatifs et jeux

Côté animations, vous trouverez à l'intérieur de la halle du marché, comme à l'extérieur, des stands d'ateliers créatifs ou des jeux pour s'amuser en famille.

Vous ne savez pas encore quoi manger pour ces festivités, mais vous savez déjà qu'à jour exceptionnel, votre table le sera tout autant. Alors laissez faire vos enfants pour la décoration: ils pourront ainsi fabriquer une étoile filante pour votre centre de table.

En famille, vous pourrez vous amuser avec les jeux « La course aux cerfs » (et ramener les cerfs au Père Noël) ou « L'incroyable sapin » (jeu de l'oie géant).

La ludothèque sera également présente pour vous distraire avec des jeux sur le thème des sports d'hiver, attention les glissades! Et surtout, ne manquez pas l'animation conte

le samedi de 10 h à 12h30 pour des récits insoupçonnés sur les fêtes de fin d'année... Ouvrez grand vos oreilles!

● La ferme Tiligolo

En arrivant sur la place Gallieni, les enfants seront irrésistiblement attirés par eux... nous parlons bien sûr des bébés animaux de la ferme Tiligolo. Toucher, caresser, observer, ces bébés animaux: ils ne sont pas farouches et se prêtent volontiers aux câlins des petits... et des grands. Et que dire quand on peut aussi leur donner le biberon! À ne surtout pas rater pour d'inoubliables souvenirs et quelques étoiles dans les yeux...



Stands gourmands

Cette journée ne serait pas complète sans une pause gourmandise. Les centres de loisirs, qui confectionnent tout au long de l'année des confitures, vous proposent de les déguster avec des crêpes faites maison, à moins que vous préférerez la pâte à tartiner...

Décembre rime avec marrons chauds* qui, selon la météo de ce samedi 14 décembre, seront les bienvenus pour se réchauffer..., tout comme le petit verre de chocolat ou de vin chauds, accompagné de son pain d'épice, à consommer AVEC modération !

Pour faire plaisir ou se faire plaisir, vos papilles ne résisteront pas aux délicieux macarons vendus par L'Olivier du macaron de Domont (14 rue de la Mairie).

À déguster SANS modération.

Des bénévoles du presbytère seront présents et vous proposeront divers objets de Noël afin de susciter votre imaginaire pour les cadeaux.

**Animations gratuites
samedi 14 décembre de 10 h à 17 h
au marché couvert et sur la place
Gallieni (église)**

**Retrouvez également le stand vin
et chocolat chauds le dimanche
15 décembre de 10 h à 12h30
Rens. au 01 34 29 42 01**

**Vente des marrons chauds au profit du
Téléthon (si vous souhaitez faire un don).*

*Merci aux enfants des centres de loisirs qui ont
fabriqué quelques guirlandes pour la décoration
des animations.*



Calendrier des pompiers

Depuis la fin octobre, les sapeurs-pompiers de Saint-Brice / Montmorency ont commencé leur tournée sur les communes environnantes et bien sûr, Saint-Brice. S'ils n'ont pas encore sonné chez vous, ils passeront bientôt vous présenter leur nouveau calendrier 2014, illustré des photos de Benoit Ancelin et édité en 10 500 exemplaires, et cela jusqu'à la fin du mois.

Les dons servent à financer la Sainte Barbe, la fête des pompiers en décembre, le Noël des enfants, la fête des mères ainsi qu'à aménager la caserne.

Les sapeurs-pompiers se présenteront à votre domicile en tenue d'intervention, seuls ou accompagnés par un jeune sapeur-pompier qui effectue sa première tournée.

Si vous avez un doute, n'hésitez pas à demander leur carte de service ou appeler le centre de secours au 01 39 33 76 60. Merci de leur réserver le meilleur accueil.



Écoles et la magie de Noël

Jeu 12 et vendredi
13 décembre, la Ville

offre aux écoliers deux représentations du spectacle Caribou d'chou, de la compagnie à Grande échelle, au théâtre Silvia Monfort. L'histoire? Tchitchouk doit partir dans le grand nord où vivent de drôles d'animaux afin de rencontrer le grand caribou et devenir un enfant grand, sage et courageux.

La Municipalité a également offert un livre aux enfants en maternelle:

- petite section:
Doux comme Tout - Mon Dodo
- moyenne section:
Petite Flamme cherche un abri
- grande section:
Sa majesté Léonardo n'en fait qu'à sa tête



Illuminations de la ville

À l'occasion des fêtes de Noël, la Ville revêt son habit de lumière: les illuminations. Elles égayeront les yeux et le

cœur de chacun en faisant rayonner les plus belles artères de notre commune. Pour cette fin d'année, leurs installations ont commencé depuis la mi-novembre et s'échelonneront jusqu'à leur mise en lumière prévue le 6 décembre prochain, à l'occasion de la célébration de la Saint-Nicolas.

La Ville s'est depuis longtemps engagée dans une démarche de développement durable, notamment grâce à son Agenda 21. Dans le cadre des illuminations, il a été privilégié un décor composé de lampes à LED qui, par définition, transforment l'électricité en lumière. La principale qualité de ces lampes est leur durée de vie conséquente (50 000 heures en moyenne) et donc, ne nécessitent aucun relamping durant la période d'allumage.



L
comme

Ludothèque en fête

Soirée Hotte, soirée jeux

Vous avez chez vous des jeux que la ludothèque ne possède pas? Vous aimeriez les faire découvrir à vos ludothécaires? Et bien c'est le moment! Remplissez votre hotte et amenez vos jeux! Ce soir, c'est vous qui choisissez le programme! Et peut-être, qui sait, le Père Noël sera-t-il généreux et retrouverez-vous vos jeux préférés sur les étagères de la ludothèque!

Vendredi 20 décembre de 18 h à 23 h

Tout public, entrée libre

Un p'tit régime pour le Père Noël

L'histoire de ce mois-ci sera consacrée au gros bonhomme vêtu de rouge que tous les enfants attendent avec impatience. Après l'histoire, venez danser sur des musiques de Noël. Cet après-midi de rêve se terminera par un goûter magique ouvert à tous les enfants, petits et grands.

Samedi 21 décembre de 15 h à 16 h

Atelier pour les 3 – 6 ans, entrée libre



**Ludothèque Bernard Tronchet, place Jacques Fosse
Centre commercial des Vergers - Rens. au 01 30 18 95 40**

M
comme

Marché de Noël : l'esprit à la fête!

Pour la 8^e année consécutive, l'association « La fête à Saint-Brice » organise le traditionnel marché de Noël, temps fort de la fin d'année et attendu par de nombreux amateurs et passionnés. Il aura lieu **le samedi 14 et dimanche 15 décembre** au Centre culturel et sportif Lionel Terray (l'entrée se fera par la rue Pierre Salvi).

Au programme, une quarantaine d'exposants qui raviront petits et grands! Pour les gourmands, la vente de foie gras, champagne, cognac, macarons, chocolats, miel ou encore confitures! L'occasion de faire ses emplettes à quelques jours du réveillon et de la descente du Père Noël par toutes les cheminées du monde!

Côté déco en tout genre, les amateurs ne manqueront pas d'être ravis: bijoux, lampes, ébénisterie ou encore une démonstration de la sculpture sur bois par un professionnel donnera une touche authentique à ce métier spécialisé.

Seul, en famille ou entre amis, les visiteurs auront assurément l'opportunité de faire plaisir à leurs proches! Le gymnase revêtira ses plus beaux habits de Noël et le marché couvert permettra à chacun de se réchauffer autour d'un bon verre de vin chaud.

De plus, de nombreuses animations ponctueront le déroulement de ces deux jours de marché! La troupe « Sirouy'N'Co », composée de clowns, musiciens et peluches, accueillera le Père Noël et ses lutins le samedi et dimanche à partir de 16 h. Tout ce beau petit monde se baladera entre les allées couvertes tandis qu'un chariot, tiré par deux ânes, ravira les plus petits qui pourront parcourir un itinéraire limité autour du centre culturel (uniquement le dimanche).

Enfin à l'extérieur, la roulotte du Petit Creux proposera aux visiteurs vin chaud, repas, boissons et confiseries.

**Samedi 14 décembre de 10h30 à 19h et dimanche 15 décembre de 10h à 18h30
CCS Lionel Terray - Rens. au 06 07 29 29 31**

N
comme

Noël au cœur, Noël solidaire

Pour la 6^e année consécutive, les enfants des familles en difficulté, accompagnées par le Centre communal d'action sociale (CCAS), seront accueillis pour une manifestation solidaire à la salle des fêtes Le Palladium. Un rendez-vous fixé au 14 décembre... Les petits trépignent déjà d'impatience. Après un après-midi avec les familles, rythmé par une mini boum pour les petits, des ateliers créatifs et des animations, les enfants recevront tous un beau jouet adapté à leur tranche d'âge et des friandises

des mains du Père Noël. Les ados, quant à eux, bénéficieront d'un bon d'achat qui leur permettra de faire librement leurs emplettes, selon leurs goûts ou leurs besoins. Cette initiative concerne au total une centaine d'enfants et de jeunes chaque année, avec une sélection soignée et clairement assumée. « Nous réservons ce coup de pouce et cette journée de partage aux familles qui rencontrent les difficultés les plus lourdes, susceptibles de priver les enfants des joies de Noël », explique-t-on au CCAS. Pour que Noël pour tous ne soit pas qu'un slogan...

P
comme

Père Noël : les petits enfants l'attendent avec impatience

● À la halte-garderie *L'Azuré* La ferme s'amuse



Dans la ferme de Zélie la souris, c'est l'heure du goûter des enfants mais il lui manque les ingrédients pour faire sa spécialité. Elle va donc se faire aider par les animaux de la ferme. Tous ses amis, vache, lapin, poule et même le jardinier, se mobilisent pour que la fête soit réussie.

Ce spectacle poétique alliant marionnettes, théâtre et musique sera suivi d'un goûter.

Mardi 17 décembre

● À la crèche multi-accueil *La Lucine*

Mais par où va-t-il passer ?



Un enfant termine les préparatifs pour la venue du Père Noël, quand tout à coup, il se demande comment celui-ci va entrer dans la maison. C'est alors qu'il entend du bruit dans la cheminée...

En fin d'après-midi, un goûter sera servi et le Père Noël sera présent.

Vendredi 13 décembre

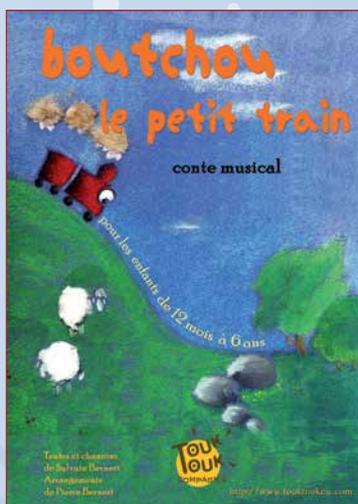
● À la crèche familiale *L'Aurore*

Boutchou le petit train

Pendant que sa maman est partie travailler à la gare, Boutchou s'en va à la découverte du monde. En chemin, il rencontre des fourmis, la souris verte, un loup... Voudront-ils monter dans le train ? Un conte musical en comptines, accompagné d'un violoncelle, de percussions et d'un sifflet de chef de gare !

À partir de 17 h 30, un goûter sera offert à l'espace Edith Warthon pour toutes les assistantes maternelles de la crèche, les enfants et leurs parents. Avec la venue du Père Noël et ses cadeaux vers 18 h.

Vendredi 20 décembre



● Au Relais assistantes maternelles *L'Amaryllis*

Petits contes, comptines et jeux de doigts

“ L'hiver arrive avec la neige... Vive le vent qui siffle dans les grands sapins verts qui gardent leur parure ! Guirlandes et boules décorent les maisons. Savez-vous que c'est grâce aux petites araignées ? Mais, il manque une branche au sapin de Léa ! Qui l'a prise ? La souris pour le Noël de ses petits ? Toc toc qui est là ? C'est le traîneau du Père Noël qui, bientôt, viendra du ciel... Qu'a-t-il



dans sa hotte en bois ? Des jouets et de quoi passer un Joyeux Noël et faire la fête. ” Les enfants sont invités à chanter, danser et s'exprimer avec grelots, claves et tambourins. Un goûter sera servi pour clôturer la matinée.

Du 13 au 20 décembre à 9 h 30

● Au Lieu d'accueil enfants parents *Le p'tit pot de miel*

l'reine, la reine des neiges

Noël approche mais le père Noël a disparu ! Lutins, fées et farfadets se mettent à sa recherche... Est-il coincé dans une cheminée ? Qu'arriverait-il s'il attrapait froid ? Ou si les cadeaux tombaient de son traîneau ? Trois petits contes instrumentalisés et entrecoupés de comptines et devinettes.

Mardi 10 et jeudi 12 décembre à 10 h



S comme Sapin de Noël: d'où viens-tu?

C'est le symbole des fêtes de Noël. Naturel ou artificiel, il prend sa place dans tous les foyers et les espaces publics. C'est la tradition du sapin de Noël qui approche de son... 500^e anniversaire.

Une origine païenne

Considéré par les Celtes comme le jour de la renaissance du Soleil, le 24 décembre était associé à l'épicéa, symbole de l'enfantement. Cette tradition païenne s'est rapidement reproduite dans le monde chrétien: au XI^e siècle, les fidèles représentaient l'arbre du Paradis par un sapin garni de pommes rouges.

Une tradition alsacienne

C'est en 1521 que l'arbre de Noël aurait fait sa première apparition en Alsace. Dans cette région, les habitants sont autorisés à couper les arbres encore verts lors de la Saint Thomas (21 décembre). Ces derniers sont décorés de roses, de pommes (faisant référence à Adam et Eve), de confiseries et de petits gâteaux. Au XVIII^e siècle, la coutume du sapin décoré est bien implantée en Allemagne, en France et en Autriche. En 1841, le prince Albert, époux de la reine Victoria, introduit cette tradition au Royaume-Uni en faisant dresser un arbre de

Noël au château de Windsor. De la Cour, la mode du sapin de Noël se répand rapidement dans la bourgeoisie puis chez le peuple.

De l'imagination dans la décoration

Aux XVII^e-XVIII^e siècles, les sapins sont illuminés par de petites bougies et souvent source d'incendies. Il faut attendre 1880 pour que les premières décorations électriques apparaissent aux États-Unis. Jusqu'en 1950, c'est en majorité en Allemagne et en Europe de l'Est que sont produites les décorations de Noël. Les personnages sont généralement fabriqués en coton et les cheveux d'anges en fibres métalliques. Quant à la boule de Noël, il s'agit, à l'origine, d'une pomme. C'est en 1858 qu'un artisan verrier a eu l'idée de



créer la boule de Noël telle que nous la connaissons aujourd'hui, à la suite d'un hiver particulièrement rigoureux, qui avait eu pour conséquence d'affecter les récoltes.

Une seconde vie pour les sapins de Noël

Pour la 3^e année, LE SIGIDURS organise une collecte spéciale des arbres de Noël. Elle aura lieu le mardi 14 janvier 2014. Pour donner une 2^e vie à votre sapin, sortez-le la veille au soir ou le jour même avant 6 h. Avec cette collecte spéciale, ils seront broyés et défibrés puis transformés en un compost rempli de fertilisants.

Attention, seuls les sapins naturels seront collectés, ne dépassant pas 2 mètres de hauteur avec un tronc maximum de 10 cm de diamètre. Ils devront être présentés nus, dépouillés de toute décoration (crochets, guirlandes, boules, lumières...), pied et emballages et ne pas être contenus dans un sac plastique ou un sac à sapin.

> Mardi 14 janvier 2014

S comme Seniors et repas de fête

Comme chaque année, les retraités saint-briciens, âgés d'au moins 65 ans, ne sont pas oubliés par le CCAS. 1007 foyers sont concernés: les bénéficiaires ont eu le choix entre la participation aux agapes ou un colis gourmand.

Cette année, 250 convives ont participé aux repas qui leur ont été servis à la salle des fêtes Le Palladium, organisés en deux dimanches et agrémentés d'une animation dansante avec un orchestre.

Pour les seniors qui font le choix du colis, c'est un gros travail de logistique qui attend l'équipe du CCAS. Les produits, achetés à un fournisseur spécialisé dans le cadre d'un appel d'offres, sont en effet distribués au domicile des bénéficiaires sur une dizaine de jours. Une petite attention appréciée des seniors qui sont plus de 700 cette année à choisir le colis dont la composition fait l'objet d'un très grand soin. Pas question de décevoir: les fêtes de fin d'année, c'est sacré. La qualité s'impose.



T comme Théâtre Silvia Monfort

Le livre de la jungle

Neuf artistes costumés évoluent sur scène, alliant chorégraphies et chansons pour nous faire découvrir le parcours initiatique et les fabuleuses aventures du jeune Mowgli. Perdu dans le milieu hostile de la jungle, il est recueilli par une meute de loups et élevé par la panthère Bagherra et l'ours Baloo.

Un conte musical imprégné de la magie de Noël qui fait le bonheur des petits et des grands. Déjà plus de 100 000 spectateurs!

Vendredi 20 décembre à 19h 30, durée 1h
TOPF Silvia Monfort
À partir de 3 ans - Tarif: 12 euros
Rens. et réservations au 01 39 33 01 81
ou sur www.topfsilviamonfort.fr



ACISB : dialogue, écoute, amitié et respect de l'autre

L'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice (ACISB) essaie de promouvoir le partage et l'amitié entre les croyants de différentes religions, vivant sur la commune ou à proximité, au travers d'expositions et de conférences-débats ouvertes à tous.



Si l'on devait retenir une citation afin d'illustrer l'état d'esprit de cette association locale, très implantée à Saint-Brice, ce serait celle écrite par Antoine de Saint-Exupéry : « *Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis* ».

Les débuts avec un groupe de réflexion

« *Tout a commencé en 2006* » se souvient la présidente de l'association. À la demande de quelques paroissiens souhaitant comprendre les pratiques et coutumes de leurs voisins juifs, l'ancien curé de Saint-Brice et le professeur Bernard Weill leur font rencontrer Josiane et Raoul Sberro, membres des amitiés judéo-chrétiennes d'Erment. Un petit groupe commence à réfléchir de manière informelle dans un esprit d'ouverture et d'amitié, en se réunissant une fois par mois chez chacun des participants à tour de rôle.

La participation étant devenue plus importante, il fallut trouver un espace plus adapté... ce qui fut fait grâce à la mairie de Saint-Brice. En même temps, le groupe évolua vers une seconde étape et passa d'un groupe d'amitié judéo-chrétienne à un groupe interreligieux plus large: ainsi, en novembre 2008, l'Association culturelle interreligieuse de Saint-Brice est créée, présidée depuis par Arielle Ferhadian. Cette

association compte aujourd'hui 25 adhérents, essentiellement juifs et chrétiens ou agnostiques.

Un succès pour les premiers projets proposés

« *Nous avons accueilli en 2011 l'exposition itinérante Anne Franck, spécialement exportée d'Amsterdam et prise en charge par la ville de Saint-Brice* » raconte Sylvia Gold, la vice-présidente de l'ACISB. Un souvenir émouvant puisque 1200 enfants et plus de 600 adultes sont venus découvrir cette période d'histoire si importante. L'année suivante, l'association a organisé un concert de jeunes prodiges avec 80 enfants musiciens israéliens. Les bénéficiaires ont été versés aux enfants d'Haïti, qui venaient de subir un tremblement de terre.

Un mélange de communautés, ciment de la tolérance

La richesse de l'association réside dans l'écoute et le respect de l'autre. Les conférences-débats permettent d'exposer les pratiques de chacun, d'approfondir le sens des rites et de trouver des points communs, des racines communes: juifs, chrétiens, musulmans, berbères, arméniens... et bientôt les hindouistes! De là, c'est un message universel de tolérance et d'amitié qui se dégage, tel un message fort envoyé à celles et ceux qui seraient tentés d'opposer

les uns aux autres. La participation de jeunes adultes serait appréciée.

Les conférences-débats, pierre angulaire de leur action

Avec une périodicité d'un à deux mois, l'association propose un thème différent qui est alors présenté puis débattu avec des représentants de deux religions au moins, comme par exemple: les gestes de la prière, le dialogue avec l'Islam, la vie après la mort, l'éducation, la pureté, etc. « *On ressort toujours bien de ces réunions car on apprend tant de l'autre* » confie la présidente Arielle Ferhadian. Le lundi 4 novembre dernier, au cœur de la Maison des associations, l'ACISB organisait sa réunion mensuelle autour de la thématique suivante: « *le rôle de la femme dans les trois religions monothéistes* ».

Une exposition en 2015 et un message toujours plus fort

En 2015, l'ACISB compte organiser une exposition sur quelques religions en les faisant présenter par des dialogues entre enfants. Pas à pas et au fil des années, chacun participe à une évolution vers une pensée et une mentalité plus respectueuses et plus citoyennes afin de promouvoir inlassablement les valeurs de tolérance, d'écoute et de dialogue entre les différentes communautés.

Rens. au 01 39 90 20 36 /www.acisb.fr

5 décembre

Hommage aux morts de la guerre d'Algérie

Il existe deux dates officielles pour rendre hommage aux morts de la guerre d'Algérie. Le maire a fait depuis longtemps son choix, la commémoration a lieu le 5 décembre.



5 décembre ou 19 mars: deux dates pour un seul événement. Alors que choisir?

Généralement, on commémore une guerre le jour du contrat qui y a mis fin. C'est le cas en effet pour la Première et Seconde guerre mondiale avec le 11 novembre 1918 et le 8 mai 1945. Pour la guerre d'Algérie, il existe aussi un contrat: les accords d'Évian, signés le 19 mars.

Mais cette date ne correspond pas exactement à la fin des événements d'Algérie puisqu'ils ont continué pendant encore deux

ans, avec force, occasionnant de nombreux drames humains, touchant les combattants des deux camps ainsi que les civils.

Pour éviter de faire un « affront » à toutes ces victimes, pour ne pas oublier toutes ces horreurs commises, depuis une décennie on rend aussi hommage aux morts pour la France en Algérie le 5 décembre, une position largement répandue chez les anciens combattants d'Algérie. Cette date ne correspond à aucun événement connu de cette guerre, mais c'est la date de l'inauguration, en 2003 par le Président Jacques Chirac, du monument national érigé quai Branly à Paris à la mémoire de tous les soldats morts en Afrique du Nord de 1952 à 1962.

Ainsi, le maire a célébré avec beaucoup d'émotion cette cérémonie devant le monument aux morts du parc de la mairie. C'est un jour de mémoire, comme le rappel de sacrifices qui ont été inutiles - 24 000 militaires « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie - comme le rappel d'une tache indélébile, l'abandon de nos compagnons d'armes, les harkis.

Nouveau bureau de poste: priorité à l'accueil



Après une période de travaux de près de deux mois et demi, le nouveau bureau de poste a ouvert ses portes depuis le 20 novembre dans un cadre chaleureux, optimisé et plus spacieux (la surface a été doublée). L'accent est porté sur un accueil personnalisé et un accès facilité aux services.

Dès votre entrée, un agent vous prend en charge afin d'identifier votre besoin et vous dirige vers un des nouveaux îlots que compte le bureau de poste. Le but premier: mieux vous conseiller et réduire le temps d'attente. Vous trouverez ainsi différents pôles bien identifiés (financier, professionnel, courriers des particuliers, commercial et libre-service), mais polyvalents: en cas d'affluence, les files d'attente seront réparties. De plus, l'accueil des personnes mal voyantes est facilité par une bande podotactile, située sur le sol.

Ouvert: du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 9 h à 12 h

De chez vous:

- Informations courriers, colis ou téléphonie: **36 31** (appel non surtaxé)
- Informations La Banque Postale: **36 39** (appel 0,15 € TTC/min + surcoût éventuel selon l'opérateur)

Actualités

Avec la neige, soyez vigilants !

Les températures se font de plus en plus basses et les premiers flocons devraient tomber au cours des prochaines semaines. La Ville se mobilise pour garantir le dégagement des voies prioritaires et la sécurité de chacun, à travers son plan de viabilité hivernale.

La ville de Saint-Brice-sous-Forêt entretient 33 km de voiries communales. Pour cela, des équipes d'astreinte sont mobilisées avec deux camions équipés de saieuses hydrauliques portées ainsi qu'un tracteur équipé d'une lame. La priorité est donnée aux axes majeurs avec le passage des transports en commun et des véhicules de secours. Aussi, le salage est effectué devant les bâtiments et services publics: écoles, mairie, gare... afin de garantir leur libre accès.

Par ailleurs, rappelons que le dégagement enneigé des voies privées (11 km non

traitées) est à la charge des copropriétés et des syndicats autant que le déneigement des trottoirs est de la responsabilité des propriétaires, gardiens ou locataires...

Pour cette année, 30 m³ de sel sont stockés afin de faire face aux prochaines intempéries tandis que 100 tonnes de sel en vrac seront disponibles aux services Techniques (7 rue de la Forêt), à retirer en fonction des stocks et dans des quantités raisonnables. Enfin, 200 sacs de 25 kg de sel chacun seront affectés à la sécurisation des écoles, allées piétonnes et places publiques de la commune.

En cas de fortes chutes de neige ou de verglas, il est recommandé de limiter ou de reporter ses déplacements.

Rens. services Techniques au 01 39 33 24 70



Le centre de loisirs de la Plante aux Flamands en travaux

Après la ludothèque et la maison des associations, c'est au tour de la 3^e opération inscrite dans le contrat régional 2011-2015 de commencer : la requalification de l'accueil de loisirs maternel du groupe scolaire de la Plante aux Flamands.



Depuis la rentrée de septembre, le centre de loisirs maternel est fermé. Pendant la durée des travaux, les enfants sont accueillis dans l'enceinte de l'école Charles Perrault pour les accueils pré-scolaires (7 h - 8 h 30), post-scolaires (16 h 30 - 19 h) et pour les mercredis et vacances (7 h - 19 h). Les travaux consistent à agrandir le centre de loisirs maternel, à créer un centre de

loisirs primaire et des locaux annexes (d'une surface totale d'environ 750 m²).

Le chantier, piloté par l'architecte Olivier Raviol, a commencé le 9 septembre dernier et doit s'achever pendant l'été 2014.

Le service Technique gère et supervise la réalisation des travaux. En octobre, de grandes ouvertures ont été réalisées dans les façades Sud et Est afin d'apporter aux nouveaux locaux un maximum de lumière

naturelle. Chaque centre de loisirs disposera d'une grande salle, ainsi que deux autres destinées aux activités et d'un bureau. Les petits auront bien évidemment un dortoir. Pour les parties communes, seront créés des vestiaires, sanitaires, infirmerie, des locaux de rangement ainsi qu'une salle pour les activités de cuisine. Le local poubelles de l'étage sera agrandi afin de recevoir 8 conteneurs.

À noter également que le personnel du « Colombier », en charge de la propreté des rues de notre ville, disposera d'un local avec sanitaires, douche et coin repas. Enfin, une fenêtre sera créée dans la salle réservée aux élus de l'opposition ainsi que des sanitaires à proximité.

Info +

Coût des travaux : 1 127 908 € TTC répartis comme suit :

- 300 000 € sur 2013
 - le complément sur 2014 soit 827 908 € TTC
- Subvention attendue émanant du contrat régional :**
- Région Île-de-France : 274 381 €
 - Département du Val d'Oise : 195 987 €

Sécurité

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Le cambriolage n'est pas une fatalité et quand on y est confronté, il n'est pas facile à vivre. Afin de le prévenir, quelques bons conseils s'imposent, et le moment venu, il faut avoir les bons réflexes.

Nous en parlons régulièrement dans le Saint-Brice mag, mais à l'approche des fêtes de fin d'année, il est toujours bon de rappeler certaines évidences en terme de protection des biens.

Protéger son domicile et ses biens

Dès une nouvelle acquisition ou installation, pensez à changer les serrures, vérifier leur fiabilité, installer des équipements adaptés et agréés (volet, grille, éclairage, alarme...) et surtout, n'identifiez pas votre trousseau de clé qui doit être confié, si besoin, à une personne de confiance. Soyez vigilant, même en votre présence, aux accès de votre domicile.

Ne laissez pas entrer une personne chez vous sans vous assurer de son identité (demander une carte professionnelle, appe-

ler la société ou le service si besoin), ne la laissez pas seule dans une pièce. Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, sac à main, clés de voiture..., et évitez qu'ils soient visibles à travers les fenêtres. Pensez à photographier vos objets de valeurs pour faciliter les recherches en cas de vol, conservez vos factures.

En cas d'absence

Prévenez une personne de confiance de votre entourage, créez l'illusion d'une présence si possible, faites suivre courrier et surtout, ne communiquez pas votre absence sur les réseaux sociaux.

N'oubliez pas l'opération tranquillité vacances assurée par la police municipale (aucun avis de passage n'est glissé dans la boîte aux lettres), nationale, active tout au long de l'année.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Appelez le 17, le commissariat de police ou la gendarmerie. Si vous surprenez les voleurs, pas de prise de risque inutile, privilégiez le recueil d'éléments (véhicule, immatriculation, langage...)
- Ne touchez à rien et interdisez l'accès des lieux à toute personne.
- Déposez plainte en vous munissant d'une pièce d'identité, c'est essentiel et primordial pour la suite.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Retrouvez plus de renseignements sur la plaquette du ministère de l'Intérieur, en ligne sur www.saintbrice95.fr, rubrique Cadre de vie / Prévention et tranquillité publique / Opération tranquillité vacances ou rubrique Vos démarches.

Le recensement, une opération d'utilité publique

Vous avez déjà peut-être été recensé par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) ? Ou le serez-vous bientôt ?

Annuel et obligatoire pour les communes depuis 2004, le recensement revêt le caractère d'une opération nationale et permet d'obtenir une « photographie » complète de la ville.

1. Le recensement, à quoi ça sert ?



Le recensement permet, d'une manière générale, de connaître la population résidant en France, tout comme à Saint-Brice-sous-Forêt. Il fournit des données précises du territoire quant au nombre d'habitants ainsi que leurs caractéristiques : âge, logement, profession exercée, déplacements quotidiens, etc. Par ailleurs, le recensement permet de définir les politiques nationales et locales pour les dotations globales de fonctionnement (fonds alloués aux communes), mais aussi à déterminer les besoins en termes

d'écoles, d'équipements collectifs, de logements, etc.

Sans oublier qu'il définit le nombre d'élus dans la commune en fonction de la strate du nombre d'habitants.

4. Les données collectées respectent-elles ma vie privée ?

Tout d'abord, le recensement respecte les procédures de la Commission nationale de l'informatique et libertés (CNIL). Aussi, seul l'Institut national de la statistique et des études économiques est habilité à exploiter les données collectées par le biais de vos questionnaires. Toutes les statistiques liées au recensement sont placées sous le couvert de l'anonymat. L'agent recenseur est tenu au secret professionnel et par conséquent, toutes vos réponses sont confidentielles. La mairie ne peut en aucun cas exploiter ces données.



À noter !

Le prochain recensement sur la commune de Saint-Brice-sous-Forêt aura lieu entre le 16 janvier et le 22 février 2014. Merci de réserver le meilleur accueil à votre agent recenseur.

2. Suis-je concerné(e) par le recensement ?

À Saint-Brice-sous-Forêt, vous habitez une ville de « 10 000 habitants et plus », le recensement est réalisé tous les ans mais seulement sur un échantillon de 8 % de la population. Cet échantillonnage est déterminé par l'INSEE par le biais d'un tirage au sort. Si vous êtes concerné(e) par l'enquête, vous devez y répondre, c'est une obligation légale.



3. Comment les données sont-elles collectées ?



Les données sont collectées grâce aux agents recenseurs recrutés par la Ville. Ils sont munis d'une carte tricolore avec leur photo, signée par le maire. Chaque agent, sur simple demande de votre part, a l'obligation de vous la présenter. Il vous remettra deux questionnaires, ainsi qu'une notice d'information pour vous guider et pourra si besoin, vous aider à les compléter. Cet agent recenseur repassera récupérer ces documents.

5. Quelles sont les données les plus significatives concernant Saint-Brice ?

Elles concernent principalement le nombre d'habitants. Par exemple, grâce aux chiffres clés, on peut constater qu'il y avait 4 804 habitants en 1968 et 14 487 lors du dernier recensement... soit près de 10 000 habitants en quatre décennies. Par ailleurs, la « photographie » de la ville donne des informations précises sur l'emploi, la population active, l'évolution de la population, le revenu par foyer, et permet aussi, notamment, d'évaluer les besoins en transports.



La ville recrute des agents recenseurs (voir en page 19).

Optique du centre : opération « La vue est libre ! »

Implanté à Saint-Brice-sous-Forêt, Fabrice Nami-Gohar est un opticien engagé. En partenariat avec la Ville, il a imaginé une opération de solidarité visant à équiper gratuitement de lunettes correctrices les personnes disposant de faibles ressources. Il compte y allouer le budget ambitieux de 20 000 €. Interview d'un opticien qui a les yeux sur le cœur !



Comment bénéficier de l'opération « La Vue est Libre ! » ?

Elle est exclusivement réservée aux habitants de Saint-Brice-sous-Forêt. Il faut se rendre directement au magasin qui se mettra en relation avec le CCAS de la ville. Il sera réalisé un examen de la correction visuelle, et au besoin une visite chez les ophtalmologistes partenaires, avant la délivrance de l'équipement.

Vous habitez Saint-Brice depuis plus de 25 ans et êtes opticien depuis une quinzaine d'années dans cette même commune que vous avez vu évoluer.

Pouvez-vous nous présenter votre opération de solidarité ?

« Tout a commencé en septembre 2012, lorsqu'une cliente touchée par un accident de la vie, n'avait pu bénéficier d'aides financières afin de payer des lunettes correctrices à son fils myope. Touché par cette situation, je pris la décision de leur offrir la paire de lunettes. C'est là qu'a germé l'idée en concertation avec Alison, Jessica et Stanislas, mes collaborateurs. Il me semble que chacun de nous est sur un fil et contribuer à basculer du bon côté est une action qu'il ne faut pas perdre de vue en tant que professionnel de santé. »

D'une situation particulière à un projet réfléchi et plus ambitieux à l'égard de personnes disposant de faibles ressources... Expliquez-nous le concept de votre démarche.

« Notre opération s'intitule : « La vue est libre ! » car lorsque l'on sait que 70 % des informations sont communiquées par les yeux, on comprend mieux pourquoi il devient une nécessité absolue d'avoir une bonne vue, notamment pour les enfants en classe, ou pour préserver l'autonomie de personnes âgées. »

Pouvez-vous préciser l'état de cette relation conventionnelle avec la ville de Saint-Brice-sous-Forêt ?

« J'ai souhaité attirer l'attention de la Municipalité au sujet de mon projet auquel elle a immédiatement adhéré ! C'est en ce sens que le 23 octobre dernier, nous avons signé une convention de partenariat, et plus particulièrement avec le Centre communal d'action sociale. Mon équipe et moi-même agissons tous les jours pour servir au mieux les personnes. Mais nous avons voulu faire plus... »

Au quotidien, vous êtes au contact d'une clientèle aussi nombreuse que diverse. Vous devez également faire face à la détresse sociale de certains d'entre eux. Quel est votre sentiment à ce sujet-là ?

« Comme toute entreprise, nous cherchons à nous développer et à innover. C'est ce qui nous pousse dans la technique, au travers de machines hautement perfectionnées prenant les mesures du centrage de l'œil, ou encore, dans le choix des modèles proposés, afin de personnaliser le plus fidèlement possible l'image du porteur. Mais cette recherche de croissance ne doit

pas nous détourner de l'essence même de notre métier, qui exige conseil mais avant tout écoute.

Selon un sondage réalisé par le CSA, le renoncement ou report des soins optiques a déjà touché en France 33 % de nos concitoyens depuis le début de l'année, soit 6 % de plus qu'en 2012. D'où l'utilité de notre démarche. »

Vous allez aider de nombreuses familles, c'est sûrement une grande satisfaction ?

« Oui, mais je tiens à préciser que nous ne voulons pas nous substituer à un quelconque organisme ou association. À travers cette aventure collective, j'aimerais rendre ainsi à ma ville, un peu de ce qu'elle m'a donné. Et quitte à bien voir, autant être bien vu ! (rires). »

Info +

« Optique du centre », Fabrice Nami-Gohar
42 rue de Paris
Tél.: 01 34 19 19 40
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h30 à 12h30 – 14h30 à 19h30
Le samedi de 9h30 à 13h – 14h30 à 19h

Visite de quartier

60^e visite de quartier

En plein cœur de ville



Le samedi 19 octobre dernier, le maire et les élus « ont battu le pavé » en centre-ville pour la reprise des traditionnelles visites de quartier, et ce, après la trêve estivale.

La douceur automnale a encouragé nombre de Saint-Briciens à venir à la rencontre du maire Alain Lorand et de son équipe municipale afin de débattre, s'informer, discuter des problèmes au quotidien qu'ils peuvent rencontrer dans leur quartier. Rendez-vous était pris sur la place Gallieni pour partir vers la rue Chaussée, la rue Jean Jaurès, les différentes résidences, pour revenir par la rue de Paris.



d'aménagement de trottoirs qui ne pourront se faire qu'après l'achèvement des logements. Tout comme pourra s'engager alors une vraie réflexion sur les sens de circulation des rues.



Parking de la rue Chaussée

Nous vous rappelons que si vous êtes gêné par un véhicule devant votre propriété, vous pouvez faire appel à la police municipale pour le domaine public et à la police nationale pour le domaine privé, afin qu'ils fassent le nécessaire.

L'absence d'éclairage de la rue Chaussée a été soulevée par les habitants; en cause la destruction d'un poteau électrique par un camion. Les services Techniques ont interpellé la Communauté de communes pour demander la repose du ou des mâts.

Concernant le parc Marie-Dominique Pfarr, la municipalité doit mettre l'accent sur la sécurisation de la sortie donnant sur la rue Jean Jaurès, car les enfants « déboulent » avec leur ballon sur la voie, s'exposant à un éventuel accident qu'il convient à tout prix d'éviter.

Des travaux de rénovation du mur du parc sont prévus en respectant le cadre historique du site; en effet, celui-ci se trouve dans le périmètre classé autour de l'église.

Dans cette partie de la ville, les préoccupations communes étaient surtout liées aux chantiers de construction immobilière en cours ou sur le point de s'achever. Et tout d'abord, l'afflux de nouveaux foyers, avec immanquablement un flot de véhicules à stationner, même si des parkings en sous-sol sont prévus. C'est pourquoi le parking provisoire de la rue Chaussée va faire l'objet de travaux de rénovation et même d'agrandissement à hauteur de 60 places. Il faudra encore un peu de patience pour tous les travaux de réfection de voirie,



Entrée/sortie du parc Marie-Dominique Pfarr

De la renaissance à Michael Jackson

13 octobre. La chorale Accords et variations a clôturé les festivités du 90^e anniversaire de l'association Avenir de Sarcelles par un concert donné en l'église Saint-Pierre/Saint-Paul de Sarcelles. Le public a apprécié la diversité du programme proposé, allant de la Renaissance à Michael Jackson en passant par les musiques traditionnelles internationales et le Gospel.

Prochain concert de la chorale au théâtre Silvia Monfort le 26 mars prochain dans un programme de chansons, spirituals et gospels, partagé avec l'ensemble Rythm'N Voices de Cergy.



Semaine du goût, les saveurs en plus

Du 14 au 18 octobre. La semaine du goût nationale s'invite dans les restaurants scolaires de la Ville. Petits et grands ont pu découvrir, du lundi au vendredi dans les menus, des saveurs sucrées, salées, acides ou amères. Pour les plus grands, les animateurs de la pause méridienne avaient concocté quelques jeux autour de cette thématique. Éliane Ganipeau, conseillère municipale en charge de la Restauration, est allée à la rencontre de tous ces « gastronomes en devenir ».



L'équipe de France féminine de handball s'entraîne à Saint-Brice



25 octobre. Afin de préparer leur match contre la Finlande, l'équipe de France féminine de handball s'est entraînée au gymnase Lionel Terray. Cette 3^e visite au sein de nos installations leur a sûrement porté bonheur, répondant à toutes leurs attentes en termes de préparation. Résultats: l'équipe française s'est imposée le dimanche 27 octobre en Finlande (27-13) pour sa deuxième sortie lors des éliminatoires de l'Euro 2014. Elle avait déjà battu la Slovaquie (25-18) le jeudi 24 octobre. Les Bleues sont en tête de leur groupe de qualification.



Banquet de l'UNC

13 octobre. La section de Saint-Brice de l'Union nationale des combattants a réuni ses adhérents dans la grande salle de la résidence pour seniors Charles de Foucauld à l'occasion de son banquet annuel. Une journée placée sous le signe d'une devise imprimée sur les menus: « la mémoire se transmet, l'espoir se donne ». À cette occasion, le président de l'UNC, Gilbert Van den Broeck a accueilli le maire, Alain Lorand, entouré de nombreux élus municipaux.



Tournoi Daniel Ropers

19 et 20 octobre. 14 équipes catégorie « benjamins » s'étaient donné rendez-vous au gymnase Lionel Terray pour participer au tournoi de foot en salle « Trophée Daniel Ropers », organisé par le Football club de Saint-Brice. L'équipe du centre de formation football de Paris a remporté le trophée tant convoité face au Red Star 93, vainqueur l'année précédente. Les équipes de Saint-Brice n'ont pas démerité face à des adversaires plus physiques. La remise du trophée et des coupes a été effectuée par le maire Alain Lorand, Noëlle Salfati, déléguée à la Jeunesse, aux Sports et aux loisirs, Chantal Nedellec, déléguée aux Affaires sociales et aux Personnes âgées et à la Petite enfance.



La coupe du fair-play a été remise à l'équipe de Le Mée.

Des jeunes formés aux gestes de premiers secours

24 octobre. Comment réagir face à une personne qui fait un malaise, s'étouffe ou est en arrêt cardiaque? Pour faire face à ces situations, des jeunes Saint-Briciens ont participé à une formation de gestes de premiers secours. Proposée gratuitement par le service municipal du Réseau information jeunesse, cette formation a été assurée par Julien Lecourt, un pompier du centre de secours d'Eaubonne.



Le Tsuki karaté club au niveau mondial

De mi-octobre à mi-novembre. Le Tsuki karaté club démarre la saison en fanfare, tout d'abord la Lion's Cup au Luxembourg avec Ophélie Chavarot 1^{ère}, Milton Boisseron 2^e et Clément Reboulleau 3^e. L'Open Adidas permet à Ophélie et Milton de remporter la 1^{ère} place et à Thomas Szyldo de se classer 3^e. À Guadalajara, en Espagne, Clément Reboulleau, sélectionné par l'équipe de France, se classe 5^e des Championnats du Monde. 18 personnes du club ont effectué le déplacement pour l'encourager, un modèle pour tout le club.



Retour sur

Des ballets russes pour les seniors

27 octobre. Ce jour-là, quelques notes ont suffi aux Saint-Briens, venus nombreux au théâtre Silvia Monfort, pour s'imaginer au milieu des forêts sibériennes ou encore sur la place Rouge à Moscou. Danses (dont le gopak, fameuse danse acrobatique ukrainienne) et chants slaves, chacun a pu goûter à la culture russe, ses traditions et sa joie de vivre.

Un spectacle haut en couleurs offert, comme chaque année, par le centre communal d'action sociale aux seniors de plus de 55 ans.



Semaine culturelle chaldéenne

Du 5 au 9 novembre. Au programme de cette semaine culturelle, différentes manifestations étaient proposées : conférence, exposition, concert, sans oublier des ateliers didactiques, contes et témoignages... Organisé en partenariat avec l'Union des Assyro-Chaldéens de France (UACF), le public est venu nombreux au théâtre Silvia Monfort pour découvrir les racines de cette civilisation mésopotamienne millénaire.



Soirée franco-portugaise aux accents du Fado

9 novembre. Très belle réussite de la 1^{ère} soirée « Fado » organisée par l'Association Portugal du Nord au Sud à la salle du Palladium qui a réuni près de deux cents personnes, Portugais et surtout amis du Portugal. Parmi les invités de cette soirée, destinée à faire découvrir ce chant traditionnel classé au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO, on notait la présence exceptionnelle du consul général du Portugal en France, Pedro Lourtie. Ce dernier a félicité le jeune président de l'association, Mathias Isidoro et toute son équipe, pour leur contribution à la promotion de la culture portugaise au sein de la commune de Saint-Brice.



Tournoi « Pierre Tiby » : les jeunes handballeurs français premiers !

2 novembre. Partenaire du 11^e tournoi international jeunes « Pierre Tiby », la ville de Saint-Brice-sous-Forêt est devenue, le temps d'un après-midi, capitale européenne du handball, en recevant au centre culturel et sportif Lionel Terray, les équipes masculines allemandes, suédoises, norvégiennes et françaises (de moins de 19 ans) ! Après trois jours de compétition, la France est arrivée première du classement, suivie par la Suède, l'Allemagne et la Norvège. Félicitations à tous !



Pour aider les jeunes de 3^e à trouver un stage

6 novembre. Plusieurs instances se sont unies, dont le Réseau information jeunesse (RIJ) de la Ville, pour faciliter la recherche du stage d'observation en 3^e, obligatoire au collège, courant sur une semaine. Cet atelier a été conjointement mené par le Point information jeunesse (PIJ) de Bouffémont et l'association de prévention spécialisée IMAJ, en partenariat avec les établissements scolaires.



Le Conseil municipal des enfants (CME) choisit la solidarité



6 novembre. En octobre dernier, de nouveaux écoliers de CM2 ont été élus pour siéger au sein du Conseil municipal des enfants. En présence du maire Alain Lorand et de Marie-Hélène Fromain, conseillère municipale déléguée au CME, les jeunes élus sont venus en mairie cette fois-ci pour voter pour la thématique de leur mandat. Résultats : c'est la solidarité qui l'emporte avec 12 voix contre 3 pour l'environnement et aucune voix pour la prévention routière et la santé. Ils travailleront désormais chaque mercredi sur des projets solidaires que vous découvrirez bien sûr dans les prochains magazines.



De la Mémoire à l'Histoire : hommage aux poilus de 14-18

11 novembre. Près d'une centaine de Saint-Brieciens s'est recueillie devant les monuments aux morts du cimetière et du parc de la mairie à l'occasion du 95^e anniversaire de l'armistice de 1918. Après lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants, le maire a déposé une gerbe en hommage aux soldats Saint-Brieciens « Morts pour la France ». Aux côtés de Robert Lin, représentant l'UNACITA et de Gilbert Van den Broeck, président de la section locale de l'UNC, Alain Lorand a également remercié les enfants et les enseignants de l'école Jules Ferry pour leur participation à la cérémonie.



Hommage à « papa Césaire »



Du 14 au 23 novembre. Une cinquantaine de personnes a assisté à l'hommage rendu à Aimé Césaire, par l'Amicale antillaise du Val d'Oise, dans le cadre du vernissage de l'exposition, préparée avec le service Culturel de la Ville. Avant la dégustation de mets aux couleurs locales, « papa Césaire » a été cité, raconté et chanté pour le plus grand plaisir

des spectateurs, dont M. le Maire, accompagné de son adjointe à la Culture, Marcelle Cayrac qui ont souligné la reconnaissance nationale faite à ce grand homme, poète et politique français, un des fondateurs du mouvement littéraire de la négritude et un anticolonialiste résolu. Une lecture publique lui était également dédiée le samedi 23 novembre.

Exposition vente Art de vivre

16 novembre. Plein de jolis cadeaux 100 % faits mains avec la traditionnelle exposition-vente des travaux réalisés par les adhérents de l'association Art de vivre, présidée par Jacqueline Plégat. Jouets en bois, broderies, confitures, vêtements, coussins... Grâce aux recettes de cette vente annuelle, l'association peut proposer des activités récréatives, culturelles et des sorties aux retraités de Saint-Brice, tout comme une présence régulière auprès des résidents de la RPA.



Repas des seniors

17 et 24 novembre. 250 convives ont répondu à l'invitation du CCAS de la Ville pour les traditionnels repas des seniors qui se déroulaient dans la salle des Fêtes du Palladium. À cette occasion, le 17 novembre, le maire Alain Lorand a mis à l'honneur deux couples... d'exception! Tout d'abord, Christiane et Max Plouvier qui fêtaient leurs noces d'or (50 ans de mariage) puis Régine et Roger Schmidts qui, quant à eux célébraient, entourés de leurs proches spécialement venus pour l'occasion, leurs 60 ans de mariage (noces de diamant). Chacun des couples a reçu des mains du premier magistrat - la médaille d'or de la Ville accompagnée d'un bouquet de fleurs! N'oublions pas non plus Yvonne et Roger Chemin, Jeanine et Eugène Dery (noces d'or) qui ont, eux aussi, été honorés, mais n'ayant pu se déplacer, c'est chez eux que les élus se sont rendus.



Expression de la majorité municipale

Mais où vivent les conseillers municipaux d'opposition ?

Les voilà subitement préoccupés par les problèmes d'insécurité. Je leur retourne la question: serait-ce dû à la proximité des élections municipales ?

Comment osent-ils affirmer que le maire était défavorable à l'armement de la police municipale.

Ils ne doivent pas lire la presse locale ni le magazine municipal où le maire n'a eu de cesse de réaffirmer sa position en faveur de l'armement des policiers municipaux. Nous tenons à disposition de qui voudrait vérifier ces propos mensongers les courriers officiels adressés en préfecture pour faire la demande d'armement.

Par deux fois, et ce à deux préfets successifs, les demandes d'armement ont été effectuées par le maire de Saint-Brice-sous-Forêt. Il s'agit de courriers officiels avec des réponses officielles qui sont notre seule réponse à des propos visant précisément à abuser les habitants. La dernière date de 2011.

Jusqu'ou sont-ils prêts à aller pour nier le travail fait en matière de sécurité ? Les actions, pour être efficaces, doivent rester discrètes. Pour preuve, les réunions organisées avec le commissaire et les commerçants, les réunions mensuelles avec la police nationale, l'instauration des patrouilles de nuit de la police municipale, les réunions du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) (dont l'opposition semble ignorer l'existence), la création du Centre de surveillance urbaine (CSU) etc...

Heureusement pour nous, nous n'avons pas attendu les articles de l'opposition pour solliciter des effectifs supplémentaires pour la police nationale. Encore une fois, nous tenons à disposition de ceux qui veulent vraiment connaître la vérité, les courriers officiels adressés au ministre et à la préfecture.

Et bien entendu, nous pouvons montrer la réponse de M. le Ministre, Manuel Valls et de M. le Préfet, M. Maccioni.

Nous n'avons pas attendu les échéances électorales pour « étaler la confiture » et nous travaillons au quotidien pour la sécurité. Les dernières arrestations qui ont été relatées dans la presse le démontrent ainsi que toutes nos démarches concrètes. Par contre, ni les forces de police ni la Municipalité ne maîtrisent le fait que les auteurs de délits graves ne soient plus condamnés et réitèrent à l'infini les mêmes faits. La sécurité est un combat au quotidien dont on ne s'empare pas au moment des élections.

Avant de répandre de fausses nouvelles, il faudrait se tenir informer de la vie des habitants que l'on est censé représenter.

Groupe de la majorité municipale avec Alain Lorand

Expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Hommage a un ancien champion

En juin dernier, Raymond Mahaut nous quittait.

De 1951 à 1957, Raymond a collectionné les médailles et records de France dans l'athlétisme: 1.000, 2.000, 5.000 mètres et fut marathonien. En 1955, il décrocha la médaille de bronze aux 10.000 mètres, des jeux Méditerranéens derrière le grand champion Alain Mimoun.

Si notre ville comporte des équipements de qualité, c'est parce qu'il y avait à Saint-Brice des entraîneurs et des sportifs de grande notoriété. C'était une autre époque, les champions gagnaient un marathon le dimanche et se rendaient à leur travail le lendemain matin, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui où nous voyons des joueurs de foot percevoir des millions d'euros en changeant de clubs.

Raymond, avec sa bonne connaissance de l'effort physique s'était investi au plan professionnel dans la prévention des accidents du travail. Dans les années 50, ils étaient nombreux avec souvent des victimes gravement handicapées rejetées sans le sou.

Responsable syndical à la C.G.C. et Commissaire dans de nombreuses instances au Ministère du Travail, il est l'auteur de plusieurs livres dont « La charge et l'homme » dans les années 60, livre qui comportait de nombreuses illustrations et les premières réflexions qui posent le concept de l'ERGOMOTRICITÉ. Ces ouvrages ont été utilisés par des centaines de formateurs dans la plupart des grandes entreprises pour la prévention des accidents du travail.

« Raymond avec tout son cran et son courage a fait honneur à notre Pays en portant haut les couleurs de la France ». Il s'agit de quelques mots de conclusion d'une revue de 1953 qui relatait son parcours sportif.

Nous nous permettons d'ajouter que Raymond Mahaut a donné le goût de l'effort à beaucoup de jeunes notamment à Saint-Brice. Il restera dans notre mémoire un des grands hommes qui méritent d'être mis à l'honneur dans notre ville.

Michel Moha, Gérard Huyet, Pierre Baudin, Jean-Pierre Bouges (Groupe Rassemblement pour Saint-Brice)

Jean-Paul Dondero, Brigitte Beaumanoir, Tanios Saïd, Nathalie Hassan-Journo (Groupe Saint-Brice Solidaire) <http://saint-brice-solidaire.fr>

Vous pouvez retrouver l'intégralité des comptes rendus des conseils municipaux sur le site internet de la ville: www.saintbrice95.fr

Fermeture des services municipaux

Mardi 24 et 31 décembre après-midi.
ATTENTION, l'accueil de la mairie reste ouvert le 31 décembre toute la journée.

- **Maison des associations:** du 24 décembre à midi au 4 janvier 2014
- **Centres de loisirs:** fermeture des centres les 24 et 31 décembre à 17h30
- **Service jeunesse:** fermeture du LCR des Charmilles les 24 et 31 décembre à 17 h
- **Structures de la petite enfance**
 - Halte-garderie L'Azuré: du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014
 - Crèche familiale L'Aurore: du 30 décembre 2013 au 3 janvier 2014, fermeture le 24/12 à 17h30 (au lieu de 19 h)
 - Crèche collective La Lucine: du 23 au 27 décembre, fermeture le 31 décembre à 17h30 (au lieu de 19 h)
 - Relais assistantes maternelles L'Amaryllis: du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014
 - Lieu d'accueil enfants/parents Le p'tit pot de miel: du 23 décembre 2013 au 3 janvier 2014
- **Conservatoire:** du 23 décembre au 3 janvier 2014
- **CCS Lionel Terray, COSEC, complexe de la Solitude:** 24, 25, 31 décembre 2013 et 1^{er} janvier 2014

Cours de berbère (kabye)

L'Association socioculturelle franco-berbère Jean Amrouche propose des cours de berbère tous les samedis de 15 h à 18h30 pour:

- les enfants de 7 à 12 ans: de 15 h à 16h30
 - les adultes (initiation et perfectionnement) de la préparation à l'épreuve berbère au bac
- Reins et inscriptions au 06 02 30 31 34 – ascfb95@gmail.com**

La ville recrute

• **Des agents recenseurs**
Chaque année, une campagne de recensement de la population a lieu de janvier à février. Pour mener à bien cette mission, la commune recrute des agents. Aucune expérience n'est requise mais certaines qualités sont exigées, telles que la rigueur, la disponibilité, un grand sens de l'organisation, du classement et du travail méthodique, ainsi qu'un bon sens du relationnel.
Une formation aux agents sera assurée par l'INSEE et une tournée de reconnaissance sera programmée début janvier 2014 afin de repérer les secteurs à couvrir.
Descriptif du poste: recensement d'un ensemble d'adresses, soit environ une centaine de logements.

• **Un agent social contractuel**
Le Centre communal d'action sociale recherche une aide à domicile (temps partiel variable) pour personnes âgées sur le territoire de Saint-Brice et occasionnellement le portage des repas.

Exigences:

- permis de conduire et voiture
- connaissance de la personne âgée et des méthodes d'entretien (logement, linge,...)
- savoir lire et écrire le français et maîtriser les bases arithmétiques

Une expérience auprès des personnes âgées et le diplôme DEAVS seraient un plus.
Poste à pourvoir à compter du 20 janvier 2014.

Pour plus de renseignements, consulter le site de la Ville.

Merci d'adresser une lettre de motivation à l'attention de M. le Maire, Hôtel de ville – 14 rue de Paris 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

Calendrier de la chasse

Les journées de régulation des populations de sangliers, renards, chevreuils, encadrées par l'Office national des forêts auront lieu **les jeudis 5, 12 et 19 décembre de 9 h à 17 h.**

Lors de ces journées, des panneaux de signalisation « Chasse en cours » seront disposés en périphérie du secteur chassé. Ne pas pénétrer dans ces zones.

Conciliateur de justice: une permanence à Écouen

Georges Saulnier, conciliateur de justice vous reçoit sur rendez-vous les 2^e et 4^e mardi de chaque mois de 13h30 à 17 h. Le conciliateur intervient dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques ou morales afin d'obtenir un accord amiable entre elles et éviter ainsi un procès. Le conciliateur peut être saisi directement par les personnes en conflit ou par le juge d'instance.

Maison des Solidarités
22 rue Paul Lorillon à Écouen
Tél.: 01 30 18 19 79

Tout sur la réforme des retraites

L'assurance retraite met en place un site spécial « réforme des retraites » qui s'adresse en priorité aux assurés relevant du régime général.

Sur www.reforme.lassuranceretraite.fr, sont détaillés: les principales mesures, des questions-réponses, des actualités, le calendrier de la réforme...

Communiquer son changement d'adresse à la CNAV

La Caisse nationale de l'assurance vieillesse (CNAV) envoie chaque année le montant imposable de la retraite versée au cours du premier trimestre de l'année qui suit. Pour recevoir cette information, les retraités franciliens qui ont déménagé dans l'année doivent signaler leur changement d'adresse avant le 13 décembre 2013:

- par le biais du site internet: www.lassuranceretraite.fr, espace Assurés
- par courrier à CNAV – 75951 Paris Cedex 19 (préciser son numéro de sécurité sociale)

Carnet

Naissances

Alyssa MEMMI, le 16 septembre
Corentin BLAZE, le 19 septembre
Juliet GOURAUD, le 21 septembre
Anna BAROUKH, le 4 octobre
Ayoub MAILLOT, le 8 octobre

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Michaël JACOB et Ange DALLÉ NGANÉ, le 19 octobre
Radju SAUPERAMANIANE et An BUI, le 26 octobre
Didier DUFLO et Adjo EHO, le 30 octobre
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Meyer NACCACHE, 64 ans, le 24 septembre
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

Notez-le

Ramassage des ordures ménagères:

- **les rues bleues:** jeudi
- **les rues rouges:** lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables: lundi

Ramassage des déchets verts: en mars

Ramassage des déchets encombrants:

- **les rues bleues:** jeudi 19 décembre (3^e jeudi du mois)

- **les rues rouges:** mercredi 18 décembre (le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Merci de sortir vos déchets la veille au soir. Les bacs doivent être sortis fermés au plus tôt la veille du ramassage à 19 h et doivent être rentrés le jour même de la collecte avant 20 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

Collecte de déchets polluants: 14 décembre à Ezanville, place Elluin-Devilliers

Permanences

- Votre député **Jérôme Chartier** assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Domont le lundi de 17h30 à 19h30. Merci d'annoncer votre venue le lundi matin au 01 39 35 55 01.
- Sa suppléante, **Marcelle Cayrac**, assure une permanence à l'Hôtel de Ville de Saint-Brice essentiellement sur rendez-vous au 01 34 29 42 00.

Consultations gratuites

- **d'avocats sans rendez-vous en mairie de 10 h à 11 h45:** samedi 14 décembre
- **de notaires sans rendez-vous à la Maison des associations de 9 h à 11 h45:** mardi 7 janvier 2014

SAINT-BRICE mag

Hôtel de ville: 14, rue de Paris 95350 – Saint-Brice-sous-Forêt

- **Directeur de la publication:** Alain Lorand
- **Directeur de la rédaction:** Angel Jean-Noël
- **Rédaction/photos:** Sandrine Fanelli, Sophie Hay (service Communication), RDVA (S. Briançon, L. Drouin)
- **Publicités:** ESER, Mike Ouaki au 06 59 23 23 43 ou contact@eser.fr
- **Maquette:** RDVA au 01 34 12 99 00
- **Tirage:** 6 600 exemplaires – Dépôt légal à parution

Site internet: www.saintbrice95.fr

Courriel: servicecommunication@saintbrice95.fr

La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Retrouvez l'actualité et la programmation du TOPF Silvia Monfort sur www.topfsilviamonfort.fr et du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

Si vous ne recevez pas votre *Saint-Brice mag* tous les mois, contactez le service Communication au 01 34 29 42 56/73.

LE PLUS **GRAND** CHOIX DE TOUTE LA VILLE !!

Des verres progressifs varilux **Essilor**
exclusivement, montés sur près de
10 000 montures différentes,
parmi plus de **40 marques de luxe...**

C'est ça, Espace **optic** !

CCial Carrefour St Brice - Porte 3
Tél. 01 34 38 01 01

Espace**optic**

St-Brice

Plus d'infos sur www.espaceoptic.fr

Conception : M2V Systems © Anvassabi - Fotolia.com - SAS CENTROPTIC au capital de 100 000 €.



ESER

Pour réserver

votre espace publicitaire

dans

Le journal de

St-Brice-sous-Forêt

Contactez
Mike Ouaki au :
06 59 23 23 43

Dossiers Aéroports de Paris



Florilège

Fenêtres & volets roulants

Isolation complète de la maison | combles | murs | toiture |

Réalisez **35 à 55%**
d'économie d'énergie*

Changez vos anciennes fenêtres
et isolez vos combles

RECONNU
GRENELLE
ENVIRONNEMENT



Crédit d'impôts**

18% sur les portes et fenêtres
+ 23% sur l'isolation des combles



Prêts multi-travaux bonifiés par EDF

*Source : ADEME et EDF / ** Dans la limite des plafonds

Renseignements : 01 34 19 70 10

www.menuiserie-isolation-valdoise.fr
SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT